

Offre d'emploi

N° 21100

1^{er} septembre 2021 au 22 octobre 2021

PROFESSEURE-CHERCHEURE OU PROFESSEUR-CHERCHEUR EN SCIENCES SOCIALES DANS LE CADRE DE L'UMR INRS-UQAR DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES NUMÉRIQUES EN RÉGION Poste menant à la permanence

Sommaire de la fonction

Dans le cadre de la création d'une **Unité mixte de recherche** localisée au campus de Rimouski de l'Université du Québec à Rimouski (UQAR), le Centre Urbanisation Culture Société de l'INRS sollicite des candidatures pour combler un poste de professeur-chercheur ou professeure-chercheure spécialisé.e en sciences sociales dans le domaine des infrastructures numériques.

L'INRS est une université de recherche et de formation aux 2^e et 3^e cycles. Première au Canada pour son intensité en recherche (subventions par professeur.e), l'INRS rassemble 150 professeur.e.s et près de 800 étudiant.e.s et stagiaires postdoctoraux. Actives en recherche essentielle à l'avancement de la science au Québec et sur l'échiquier international, les équipes de recherche de l'INRS jouent un rôle clé dans le développement de solutions concrètes aux préoccupations de notre société.

L'UMR INRS-UQAR vise à consolider un leadership national et international sur les enjeux numériques. L'UMR est localisée au campus de Rimouski de l'Université du Québec à Rimouski et a pour mandat de réaliser de la recherche multidisciplinaire et des enseignements aux 2^e et 3^e cycles.

Principales tâches et responsabilités

Développer, dans le cadre des orientations multidisciplinaires et intersectorielles de l'UMR INRS-UQAR, des activités de recherche novatrices portant sur l'un ou plusieurs des aspects suivants liés à la mise en place, au développement et au déploiement des infrastructures numériques :

- Enjeux économiques, juridiques et environnementaux dans une perspective de développement durable.
 - Innovation et compétitivité urbaine et régionale.
 - Acteurs, territoires, écosystèmes.
 - Villes intelligentes.
 - Transitions, technologies et impacts sociaux et territoriaux.
- Assurer le financement de ses activités de recherche par le biais d'octrois externes provenant d'organismes publics et privés, ou en collaboration avec des partenaires de tous horizons;
 - Participer à des activités de formation, notamment dans le cadre des programmes de 2^e et 3^e cycles en études urbaines du Centre Urbanisation Culture Société, des programmes de l'UQAR, et à l'encadrement d'étudiants, de stagiaires et du personnel de recherche;
 - Contribuer au rayonnement de l'INRS sur les plans national et international.

Exigences normales et habiletés particulières

- Être titulaire d'un doctorat dans une discipline ou un champ d'études des sciences sociales, notamment en études urbaines, géographie, économie ou sociologie;
- Être capable d'articuler recherche empirique et contribution au développement théorique du champ d'études;
- Maîtriser diverses méthodes qualitatives, quantitatives ou comparative;

- Détenir une productivité scientifique démontrant autonomie et originalité;
- Avoir de bonnes aptitudes pour la formation et l'encadrement d'étudiants de 2^e et 3^e cycles, de stagiaires postdoctoraux ainsi que du personnel de recherche dans les domaines relatifs aux sciences sociales;
- Démontrer des aptitudes pour la recherche fondamentale, la recherche interactive et la mobilisation des connaissances, appuyées par un dossier de publications dans le domaine, notamment dans des revues évaluées par les pairs;
- Être capable de travailler en équipe et en réseau (national et international) ainsi que dans une perspective multidisciplinaire et en collaboration avec des représentant.e.s de divers organismes;
- Démontrer sa capacité d'autofinancer ses recherches.

Langue de travail

La langue du travail est le français. La connaissance de l'anglais ainsi que d'une troisième langue constituent un atout.

Les candidat.e.s pour qui le français n'est pas une langue usuelle sont fortement encouragé.e.s à soumettre leur candidature. Des ressources nécessaires seront mises à leur disposition afin de faciliter leur apprentissage de la langue française.

Lieu de travail

Université du Québec à Rimouski

300, allée des Ursulines
C.P. 3300, succ. A
Rimouski (Québec) G5L 3A1
Canada

Traitement

Selon la convention collective en vigueur à l'INRS.

Comment postuler ?

L'INRS encourage les personnes candidates répondant aux exigences du poste, à postuler en ligne en incluant leur curriculum vitae complet, une copie de leurs trois plus importantes publications, un résumé de trois pages de leurs intérêts de recherche, un texte faisant état de leur expérience et de leur philosophie d'encadrement et d'enseignement ainsi que le nom et les coordonnées de trois répondants, via le site Web de l'INRS dans la section « Emplois » au plus tard le **22 octobre 2021**.

Dans l'éventualité où des documents complémentaires devraient être joints à votre candidature, et ce, seulement s'il s'agit d'un format impossible à télécharger, nous vous invitons à les faire parvenir à l'adresse suivante :

Direction

Institut national de la recherche scientifique
INRS - Centre Urbanisation Culture Société
385, rue Sherbrooke Est
Montréal (Québec) H2X 1E3

Ou par courriel à : concours@ucs.inrs.ca

Souscrivant à un Programme d'accès à l'égalité en emploi (PAÉE) et valorisant l'équité, la diversité et l'inclusion, l'INRS invite toutes les personnes qualifiées à présenter leur candidature, en particulier les femmes, les membres de minorités visibles et ethniques, les Autochtones et les personnes en situation de handicap. Selon la Loi canadienne en matière d'emploi, la priorité sera donnée aux personnes ayant le statut de citoyen canadien ou de résident permanent.

Les outils de sélection peuvent être adaptés aux besoins des personnes en situation de handicap, et ce à toutes les étapes du processus de recrutement. Si vous prévoyez avoir besoin de mesures d'adaptation, ou pour toutes questions concernant l'équité, la diversité et l'inclusion à l'INRS, veuillez joindre, en toute confidentialité, le edi@inrs.ca.

L'INRS demande également à ses comités de sélection de tenir compte des interruptions de carrière et des circonstances spéciales lors de l'évaluation des candidatures. Les personnes candidates sont donc invitées à indiquer la nature de ces interruptions ou circonstances spéciales dans leur lettre de présentation.